

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS.

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : LA MONARCHIE HÉRÉDITAIRE, L. Ducuryl. — BULLETIN POLITIQUE, J. G. — GLANES DE LA SEMAINE. — UN ANNIVERSAIRE, Augustin Rémy. — LE SOCIALISME, Joseph Véry. — FEUILLETON, Paul de Lascout. — RENTRÉE EN CLASSE, Martial F. — LA FRANC-MAÇONNERIE, Nemo. — LES ÉCOLES CATHOLIQUES. — ÉVIDENCE. — UN REVENANT, Ozon. — MEETING DES OUVRIERS SANS TRAVAIL, Tourvieilles. — VARIÉTÉS. E. R.

La Monarchie héréditaire

Le 29 septembre est la date d'un anniversaire mémorable pour la France. Le rejeton de cette dynastie des Bourbons descendants de saint Louis et de Henri IV, qui devait la faire revivre sous le nom de Henri V est mort, il y a un an, sans avoir pu revenir de l'exil pour être le sauveur de la France et le roi le plus désirable pour un peuple.

Le prince qui pendant sa vie n'a pu conserver que le nom de comte de Chambord a exprimé les plus hautes idées sociales, les sentiments qui faisaient présager un grand règne et un souverain digne de porter le titre de ROI DE FRANCE. Les partis hostiles eux-mêmes ont rendu justice au caractère, à la haute intelligence politique de Henri de Bourbon.

On ne peut nier que ce prince destiné à régner n'eût, plus que tout autre, travaillé avec succès à faire revenir la France à son niveau d'ancienne grandeur.

Ce roi resté sans trône a donc mérité nos hommages et nos sincères regrets.

La mort n'a pas seulement fait disparaître une grande figure historique, mais elle a frappé un Français digne de sa race et de sa patrie, en nous imposant un douloureux sacrifice. La mémoire de celui qui dut être roi de France a donc droit à notre perpétuel et affectueux souvenir.

Les sentiments que nous exprimons et qui doivent être ceux de tous les royalistes ne sont pas seulement inspirés par la personne du prince qui n'est plus, par le regret de renoncer à un règne qui eut grandi la monarchie, mais c'est aussi parce que cette monarchie reste le seul moyen de salut pour le pays, la sauvegarde assurée des intérêts nationaux et qu'elle était représentée par le plus digne.

Toutefois n'avons-nous pas cette bonne fortune de pouvoir proclamer le principe de la monarchie héréditaire ?

Ce n'est point un roi d'aventure qui peut continuer le règne d'Henri V, c'est un prétendant que sa naissance, en vertu des anciennes constitutions de la France monarchique, appelle au trône; c'est le prince qui, du sang d'Henri IV, a été présenté à la France par le chef de sa race descendant au tombeau.

Le comte de Paris est bien l'élu de la royauté. Il est le roi par droit de naissance et par la sanction du chef de la maison de France.

Mais voici que déjà certains incidents révelent des obstacles, ou plutôt des objections à la prise de possession du trône par le prince souverain légitime.

La lutte engagée par la presse, à propos de l'avènement du comte de Paris, résulte-t-elle de la violation d'un droit ?

Personne ne peut sensément le préten-

dre. Entre la branche aînée des Bourbons et la branche d'Orléans il y a eu division.

La royauté du roi Louis-Philippe avait constitué une usurpation par la violation du droit héréditaire dans la monarchie française. La désunion des deux familles en avait été la conséquence. Ces faits sont rappelés et exploités par une presse opposante; or, sont-ils de nature à créer un obstacle à l'avènement au trône du comte de Paris, pour cause d'indignité; y a-t-il un motif légitime pour violer le principe de la monarchie héréditaire? Le comte de Chambord, chef incontesté de la famille royale a-t-il eu cette pensée. Non sans doute; d'ailleurs le droit est resté intact.

Mais, a-t-on dit, la réconciliation entre le comte de Chambord et la famille d'Orléans n'a été que l'expression d'un oubli charitable du passé; c'est la vertu chrétienne qui a inspiré au chef de la maison de France la réconciliation si solennellement manifestée au grand jour. La reconnaissance du droit héréditaire, ajoute-t-on, est restée en dehors. Entre simples particuliers, pour des intérêts privés, cette distinction est possible; entre princes français, quand il s'agit des intérêts publics de la nation, ne serait-ce pas faire injure à la mémoire du comte de Chambord que d'en tenter l'application ?

Ce n'est point, en effet, le comte de Paris qui seul a été l'objet d'une réconciliation nécessaire. Lui, personnellement était innocent de toutes les fautes reprochables à ses ancêtres, et le comte de Chambord, en donnant des témoignages d'affection à ce prince, son successeur légitime, ne l'a pas fait seulement à lui-même, mais c'est pour tous, qu'en présence d'autres membres de la famille, il a scellé par la plus émouvante manifestation la réconciliation des deux dynasties.

Si en 1873 l'acte de réconciliation a été officiellement accompli et proclamé, c'est en 1883 que le prince mourant a non seulement sanctionné de nouveau cette réconciliation, mais l'affectueuse et légitime désignation de l'héritier du trône a été confirmée comme la reconnaissance du droit de celui qui allait vivre par celui qui allait mourir.

La solennelle autorité d'un mourant destiné au trône manifestée par une sorte de sacre anticipé de son héritier commandé le respect et la soumission à tout royaliste sincère; il n'y a plus de distinction entre la réconciliation par un acte de charité chrétienne, et celle qui est la consécration d'un droit indélébile de souveraineté.

En soulevant ces discussions qui prennent un caractère de questions byzantines, aurait-on la prétention, ainsi que quelques rares utopistes l'ont tenté de chercher un roi dans la famille étrangère alliée par le sang à la famille royale française? Cette prétention serait dérisoire et anti-française?

Que maintenant chacun s'ingénie à découvrir, avant qu'il ait parlé, comment le nouveau chef de la maison de France comprend la monarchie qui, sous sa souveraineté, doit devenir le régime réparateur indispensable à la France, ceci devient un sujet de thèse politique.

Quoi qu'il en soit, quelles que soient les idées attribuées au comte de Paris sur les formes de gouvernement, alors qu'il n'était qu'un prétendant éventuel, qu'importe. Ce qui, aujourd'hui, ne saurait être contesté,

c'est que le futur roi de France comprend la situation du pays telle que la Révolution l'a faite; c'est qu'en outre sa personne et ses sentiments ont inspiré la sympathie de ceux qui ont approché ce prince. Il connaît tout le mal fait notamment à la religion et à la moralité publique par la République.

Sa vie chrétienne prouve qu'il saura comprendre qu'une monarchie chrétienne devient une nécessité nationale pour la France comme pour lui.

Et maintenant, qui pourrait douter de cette nécessité? Que le passé et le présent nous servent donc d'enseignement pour l'avenir. Les promesses de la République ne peuvent plus leurrer personne. La sécurité, la prospérité, la confiance publique, l'alliance sincère et durable avec les autres gouvernements n'ont jamais été possibles avec un régime d'expédients tel qu'a été la République de 1870. La monarchie avait assuré tous ces biens à la nation; c'est par le retour à cette forme de gouvernement qu'elle les avait déjà recouvrés après en avoir été dépouillée par la Révolution.

Contre le gouvernement royal les habileurs politiques qu'on nomme libéraux de la veille, républicains du lendemain, ainsi qu'à cette heure la Belgique en présente l'exemple, se livrent à des agissements et à des diatribes, et à d'indignes violences de langage.

La forme de gouvernement qui a seule maintenu la grandeur de la France est livrée aux injures et aux outrages des prétendus défenseurs de la liberté qu'ils ne comprennent qu'à leur profit; mais en vérité, désormais le bon sens et le patriotisme signalent la monarchie héréditaire comme le sauveur attendu pour rendre à la France si maltraitée sa vraie liberté, ses institutions conformes à la fois au génie national, au progrès raisonnable de l'esprit moderne, mais aussi à l'esprit de restauration et de conservation des intérêts séculaires de notre patrie.

L. DUCURYL.

BULLETIN POLITIQUE

Malgré le cours élevé de la Rente, malgré la sérénité dont ne veulent pas se départir Ferry, Waldeck-Rousseau et consorts, notre pays traverse en ce moment une crise terrible.

Notre ville en souffre tout particulièrement; des délégués lyonnais sont allés porter leurs doléances au pouvoir central, et pour assurer du pain aux milliers d'ouvriers qui en manquent, on va demander de hâter l'ouverture des travaux pour le nivellement des fossés d'enceinte. Voilà le seul remède que l'on propose aux malheureux sous la troisième République.

Mais la crise ne sévit pas seulement sur notre région, elle est générale.

L'industrie se meurt en France, écrasée par la concurrence étrangère qu'un gouvernement imbécile ne sait pas modérer. Tout se fait à meilleur marché en Angleterre, en Allemagne, en Italie, partout; et ceux qui essayent encore de lutter arrivent nécessairement à la faillite.

L'agriculture est perdue: quelle que soit l'abondance et la qualité des céréales, il est impossible de rivaliser avec celles de la Russie, et de l'Amérique.

Le mal est trop grand à l'heure présente pour qu'il soit possible de le réparer par quel-

ques secours momentanés, par des aumônes accordées de mauvaise grâce.

Il vient de plus haut.

On l'a dit déjà bien souvent, on ne le dira jamais trop, car c'est là qu'est la plaie, et là qu'il faut porter le fer rouge qui la cicatrifiera.

La cause de nos souffrances d'aujourd'hui, de notre ruine demain, c'est la République telle que nous la subissons.

Incapables de faire avec les autres nations des traités avantageux, impuissants à édicter à l'intérieur de sages mesures de protection, les sectaires qui nous mènent n'ont su que démolir des croix, chasser des religieux et gaspiller notre argent.

Depuis sept ans qu'ils sont au pouvoir, qu'ont-ils fait pour nous? Ils ont dépensé et ils ont emprunté.

Pendant ces sept ans de paix, notre budget n'a cessé de grossir: en 1877, sous l'ordre moral, avec deux milliards et demi d'impôts, on avait des excédents; le gouffre creusé dans nos finances par la guerre désastreuse de 1870 était comblé. Et voilà qu'en 1884, avec plus de trois milliards d'impôts, nous avons le déficit!

Nous payons donc par an 500 ou 600 millions d'impôts de plus qu'en 1877, et cependant nous avons pour 1885 un déficit prévu de 320 millions!

En présence d'une augmentation pareille de nos charges, comment s'étonner que notre commerce, notre industrie, notre agriculture soient aux abois.

L'ouvrier américain paie trente francs d'impôts environ; l'Allemand, près de cinquante; le travailleur français doit verser cent vingt francs. Il est tout naturel, dès lors, que le prix de la nourriture variait dans les mêmes proportions, l'Américain puisse produire le même travail pour un salaire quatre fois moins élevé, l'Allemand pour moitié moins.

Nos souffrances ne proviennent pas d'autre chose que de ces dilapidations éhontées, de ce gaspillage effroyable que commettent depuis longtemps les hommes que les électeurs ont choisis pour administrer nos finances.

En Orient, rien de nouveau. On s'attend à voir le vaillant amiral Courbet reprendre la série de ses exploits. Peut-être aussi le Céléste-Empire, intimidé par nos victoires, se décidera-t-il à reprendre les négociations, et à signer une paix durable.

C'est donc l'inconnu, mais un inconnu qui n'a rien d'effrayant. Quand un pays a pour le représenter un héros comme le chef de notre flotte, il peut être sûr que son drapeau sera tenu haut et ferme.

En Belgique, l'agitation continue. Les francs-maçons ne peuvent se consoler de leur défaite, et pour se venger ils organisent complots et émeutes. A chaque instant on arrête des distributeurs de manifestes engageant le peuple belge à renverser la monarchie et à proclamer la République.

Souhaitons pour eux qu'ils ne commettent pas cette faute!

J. G.

GLANES DE LA SEMAINE

Chapelle expiatoire. — Lundi dernier, ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro du 27 septembre, a eu lieu le service anniversaire pour les victimes du siège de Lyon.

Cette messe a été fondée par les canoniers de la Garde nationale de Lyon après la consécration de la chapelle.

Malgré la fête du jour, saint Michel, le célébrant avait revêtu l'ornement noir, et cela grâce à une dispense spéciale accordée pour cet anniversaire. La liturgie ne permet pas, pour les fêtes doubles de 2^e classe, l'ornement noir si le corps n'est présent.

La foule n'a cessé de remplir la nef et a suivi avec recueillement le célébrant, pour l'absoute donnée dans la crypte.

Là au milieu des ossements amoncelés des victimes de la terreur, se trouve le mausolée du général : Louis-François Perrin, comte de Précé, commandant nos braves Lyonnais durant le siège de la ville.

Il mourut, le 25 août 1820, à Marcigny-sur-Loire. L'année suivante, le 29 septembre, ses restes furent transportés dans cette chapelle pour reposer au milieu de ceux qu'il avait appris à connaître et qu'il avait tant aimés.

29 septembre. — Dans plusieurs grandes villes des messes ont été célébrées le 29 septembre pour le repos de l'âme de M. le comte de Chambord.

Les Royalistes se sont souvenus de l'anniversaire de la naissance d'Henri Dieudonné; les Français ont pensé à la patrie en danger et ont prié pour son relèvement.

Bonheur et dévouement. — Mercredi sont parties de Paris, trois sœurs de charité, appelées par le Saint-Père au service de l'hôpital qu'il a l'intention de fonder pour les cholériques de Rome. C'est là le premier novau, car les sœurs doivent être vingt en tout.

L'endroit choisi par le Pape est la canonica de Saint-Pierre, c'est-à-dire le palais des chanoines de la basilique. C'est un immense corps de bâtiment, qui pourra être doublé par l'annexion de deux vastes maisons, cédées par le comte Werner de Mérode, sénateur du Doubs et frère de feu M. V. de Mérode.

Le choléra en Italie. — Le choléra continue de sévir en Italie, principalement à Naples et à Gènes. On attribue l'intensité du fléau à l'intempérance des habitants qui consomment des boissons alcooliques. La population est calme; mais dans les villages des environs on a dû envoyer des détachements de troupe. Les habitants refusaient de se laisser soigner par les médecins, préférant suivre les conseils des charlatans.

Le duc de Montpensier a envoyé 5.000 francs au comité de Bologne.

A la rescousse. — Si les catholiques, en France, voulaient s'organiser à la Belge, et, leurs chefs en tête, lutter comme eux pour la revendication de nos libertés, Frère-Ferry serait bientôt par terre et les catholiques pourraient rendre aux Français, avec la liberté de l'enseignement et la liberté de conscience, un budget moins lourd aux pauvres gens, et une sécurité qui donnerait le travail à ceux qui, chaque jour plus nombreux, hélas! en manquent.

Les chrétiens en Orient. — A la suite des représentations faites par le Saint-Siège auprès des puissances, notamment de la France, le pape a reçu des télégrammes annonçant que la protection des missionnaires est prise en sérieuse considération et qu'une action collective des puissances se fera dans ce sens.

Enfin !! — A l'instigation des Paul Bert et autres, la ville d'Auxerre voyait, il y a deux ans, ses sœurs de l'Hôtel-Dieu remplacées par des infirmières laïques.

Mais depuis cette époque, la ville fut cruellement éprouvée et la fièvre typhoïde, le choléra, donnèrent occasion à ces nouvelles servantes des malades de montrer leur dévouement en face du danger.

Les résultats de cette laïcisation ont été si bons qu'aujourd'hui, en pleine séance de la commission, deux ultra-radicaux, deux rouges, et même conseillers municipaux, se sont écriés : « Il faut en finir. Qu'on rappelle les sœurs ! »

Nous n'avions certainement pas besoin de cet aveu pour nous éclairer, mais avouons qu'il faut que les désordres soient bien grands pour qu'ils osent l'avouer.

A nos braves. — La ville de Châlons-sur-Marne a concédé gratuitement et à perpétuité le terrain où seraient, dans le cimetière de cette ville, les soldats français morts pendant la guerre de 1870-71.

Reconnaissance républicaine. — Malgré le dévouement admirable dont ont fait preuve, pendant l'épidémie, les religieuses enseignantes de Saint-Joseph-de-Ruoms, et bien que toutes aient été atteintes plus ou moins par le terrible fléau, l'incroyable proscription qui frappe en ce moment les religieuses de l'Ardeche les atteint comme les autres. Par arrêté préfectoral, deux de leurs Sœurs qui dirigeaient l'école publique de Planzoules vont être expulsées, malgré l'opposition de la majorité du conseil municipal et le vœu unanime de la population. Elles sont chassées sans motif, sans grief, sans défense, jetées simplement à la rue comme des criminelles.

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de Son Eminence le Cardinal-Archevêque :

M. Fay, vicaire de Chirassimont, a été nommé vicaire à Saint-Clair.

DÉCÈS

M. Poizat, curé d'Odenas, est décédé le 23 septembre, dans sa quatre-vingtième année.

La maison du SABLIER a ouvert le 1^{er} Octobre, rue Bourbon, 6, presque à l'angle de la place Bellecour, une seconde MAISON DE DEUIL, dans laquelle seront exposés demain Dimanche, les modèles les plus nouveaux de la saison.

Un Anniversaire

Il y a soixante-quatre ans, le 29 septembre 1820, naissait, après une anxieuse attente, le duc de Bordeaux, Henri V.

Les vivats les plus enthousiastes, les acclamations les plus spontanées et les plus universelles saluèrent son entrée dans la vie.

C'était lui qui devait perpétuer la race des Bourbons. De ce dernier rejeton devait naître toute une suite de rois catholiques et français.

Dieu, dont les desseins sont inconnus, et qui marche à ses fins par les voies les plus secrètes et les plus voilées, Dieu ne voulut pas que ces vœux se réalisassent.

L'exil et les souffrances furent le partage de celui qui devait être notre roi; puis il mourut, au moment où, plus fort que jamais, il semblait prêt à toucher au but désiré.

Quelques-uns, ceux-là furent rares heureusement, quelques-uns osèrent alors douter de l'avenir et crurent que Dieu les abandonnait.

Non, Dieu n'abandonne pas ceux qui prient et qui ont confiance en lui. Les vœux formés pour Henri V, mort en exil, ces vœux ne sont pas perdus; ces vœux, Dieu les a reportés sur la France; et, j'en suis certain, sur le successeur d'Henri V.

C'est qu'en effet nous n'avons pas, en Monseigneur le Comte de Paris, un prince comme nous pouvions le craindre. Monseigneur le Comte de Paris, élevé avec la génération de 1830, pouvait être parfaitement libre-penseur et voltairien. Alors, toutes nos espérances étaient brisées. Nous pouvions avoir la royauté, mais pas la royauté chrétienne, et je vous le demande, que nous importait une royauté athée?

Mais les prières des Français n'ont pas été perdues. Les mérites du roi martyr ont été pesés par Dieu, et notre roi de demain est si loin d'être franc-maçon, qu'il est le plus catholique des princes.

Comme Henri V, il veut la monarchie chrétienne.

Comme Henri V, il a souci du peuple, de l'ouvrier, du pauvre, et certes ce ne serait pas sous son règne qu'on verrait, sans rime ni raison, ce manque effrayant de travail qui ruine le quart de nos concitoyens. Sans doute, il peut arriver de ces forces majeures auxquelles aucun gouvernement ne peut résister; mais rien de tel n'est survenu dans ces derniers temps, et si le peuple souffre, c'est par l'incurie et le gaspillage de nos gouvernants. Eh bien! cette incurie, ce gaspillage n'aurait pas eu lieu sous un gouvernement sage, sous le gouvernement de la monarchie chrétienne.

Qu'on ne vienne pas nous dire que nous profitons d'une crise onvrière pour préparer les élections en notre faveur, et que nous poussons même au mal dans ce but.

Nous constatons un fait; la vérité est dure pour nos adversaires, nous ne faisons que la montrer du doigt.

Franchement, est-ce qu'un gouvernement un peu sérieux conduirait nos finances comme le fait M. Tirard? Est-ce qu'il laisserait dépérir le commerce français, à tel point qu'on ne nous connaît plus à l'étranger, sans y trouver un simple remède? Est-ce qu'il n'encouragerait pas l'agriculture par autre chose que l'ordre du poireau ou le fameux titre de République des paysans? Est-ce qu'il se lancerait dans des entreprises aussi risquées que celle du Tonkin, sans avoir rien prévu, rien préparé? Est-ce qu'il gaspillerait notre argent à bâtir des palais scolaires, qu'il est obligé d'abandonner à moitié ébauchés?

Non, ce n'est pas ainsi qu'aurait agi Henri V, et ce n'est pas ainsi que gouvernera le Comte de Paris.

Les princes, hommes de devoir et de cœur, ne crient pas sur tous les toits, comme les républicains, qu'ils ne songent qu'au peuple, mais ils le prouvent. La République parle, eux agissent. La République promet tout et ne tient rien. Le Comte de Paris, suivant l'exemple d'Henri V, ne promet que le possible, mais il le tiendra.

Qu'on en essaie! AUGUSTIN RÉMY.

Le Socialisme

Dans nos études précédentes nous avons vu, avec la plus entière évidence, qu'en droit le socialisme était une absurdité.

En effet, la liberté morale de l'homme, prou-

vée par la voix impérieuse de sa conscience, a pour conséquence inévitable sa liberté dans l'ordre économique. Le travail est un acte libre et humain qui a son origine et son retour dans notre personnalité. C'est l'homme apportant soit à la terre s'il est agriculteur, soit aux matières premières s'il est ouvrier, soit même à la pensée s'il est poète, et peintre ou littérateur, quelque chose de lui, qui n'y était pas, c'est-à-dire : le libre effort de sa volonté. Et le prix du travail est tout entier dans ce que l'homme a librement donné à la terre, aux produits naturels, et à l'idée, de ce qui lui est absolument personnel.

Là est l'unique source de toutes les richesses d'un individu, d'une ville, d'un peuple, de l'humanité; là est aussi le droit de leur droit imprescriptible à posséder ce qu'ils ont acquis par le travail, dont les fruits sont comme l'extension de leur personnalité.

Mais oublions un instant qu'il en est ainsi, et supposons, en fait, que l'État soit devenu à un certain moment l'unique possesseur du sol, de toutes les industries et de tous les capitaux. La France n'est plus qu'un immense atelier et tous les Français, sans distinction d'âge, de sexe, de position, sont les ouvriers de cette vaste exploitation. L'État est tout à la fois : un industriel et un commerçant. Il produit tout ce qui est nécessaire à la vie et le répartit équitablement entre tous les producteurs. C'est l'âge d'or : il n'y a plus de misère, de famine, de pauvreté, de richesse, tout le monde est dans l'aisance, car tout travaillent et l'État réalise de gros bénéfices au profit des travailleurs.

Notons seulement dans ce beau tableau, fidèlement emprunté aux meilleures doctrines socialistes, deux petites affirmations : La première : *Tout le monde travaillera*; la deuxième : *L'État réalisera de gros bénéfices au profit des travailleurs*. Examinons si tout cela est bien certain.

Commençons par cette promesse si séduisante : *L'État réalisera de gros bénéfices*. Si cette seconde réalisation, par malheur, se trouvait fautive il serait inutile de discuter la première. Car, on le comprend, vaut-il la peine de travailler, même pour un socialiste, s'il n'y a rien à gagner?...

Quelle est, en effet, la condition naturelle de tout industriel, de tout commerçant sinon le succès ou l'insuccès? Il y a une époque, à la fin de l'année, ou chaque maison fait son inventaire et, pour les unes, c'est la fortune, pour les autres, c'est la faillite. L'État seul commerçant, seul industriel ne peut échapper à cette redoutable éventualité. Et, s'il se ruine par suite d'une mauvaise récolte, d'une peste, d'une guerre malheureuse, de mauvaises spéculations, que deviendra-t-il, et vous, citoyens socialistes, que deviendrez-vous? Car, non seulement l'État sera ruiné, mais vous le serez à jamais. Et l'unique remède à cet épouvantable désastre, serait dans un prompt retour à l'ancienne organisation libre du commerce, de l'industrie et de la propriété. Un regard rapide, jeté sur les conditions économiques nécessaires à la vie de toutes les sociétés, nous le prouvera surabondamment.

Deux mots les résumant : capital et travail. Ils ne désignent pas deux choses différentes mais seulement deux époques dans la production de la richesse. *Le capital*, c'est le travail accumulé par l'épargne dans une famille, dans une ville, dans une nation; c'est la différence au profit du producteur entre sa production et sa dépense. Un ouvrier gagne six francs; il en dépense cinq, son capital futur sera un franc,

LA FÉE DU TRAVAIL

PAR PAUL DE LASCAUX

Les passions sérieuses naissent des contrastes.

Il se prit à aimer Rosette comme il eût aimé une sœur malade. Tout en elle lui plaisait, même sa tristesse qui semblait faite pour tempérer la joie parfois bruyante qu'il ressentait. Il eût voulu pouvoir protéger la jeune fille, la « dorloter » dans toute l'acceptation de ce vieux mot français, « la mettre dans du coton » comme il disait vulgairement; en faire tout à la fois sa femme et son enfant : son bébé.

Une circonstance devait surtout toucher profondément le cœur de Faujas : Rosette Blanchard avait accompli un acte sublime de charité et d'humanité comme si elle se fût acquittée d'un devoir.

Quelques mois avant l'arrivée du charpentier rue des Cloys, une voisine de la couturière était morte en quelques jours d'une fièvre galopante. C'est ainsi que les médecins désignent la maladie qui atteint les gens qui ont souffert du froid, de la faim, de toutes les privations, maladie qui les enlève subitement?

Cette malheureuse femme, qui avait reçu les soins empressés de Rosette, laissait un enfant de onze mois, l'enfant du malheur! cela se devinait, bien que sa mère délaissée n'eût fait aucune confidence.

A sa dernière heure, en ressentant les affres de la mort, la pauvre affligée sanglotait en se demandant ce qu'allait devenir sa fille, et son agonie était terrible.

— Je l'élèverai! lui dit simplement Rosette en mêlant ses larmes à celles de la mourante.

La femme saisit les mains de la jeune ouvrière, les couvrit de baisers et dit ces mots, les derniers qu'elle prononça :

— Soyez bénie!

Elle expira.

Rosette fit ce qu'elle avait promis :

L'orpheline se chargea d'une autre orpheline, une petite sœur en souffrance et en misère!

Elle, la faible créature qui gagnait à peine de quoi vivre avec ses trois francs par jour, trouva le moyen de subvenir à ses dépenses, malgré la charge qu'elle s'était imposée volontairement.

Ce nouvel embarras dans les exigences de la vie lui mit la joie au cœur. Rosette l'isolée, ne fut plus seule. N'avait-elle pas un enfant à élever? Ce fut alors qu'elle redoubla d'énergie au travail, qu'elle se coucha fort avant dans la nuit et se leva avec l'aube, alors aussi qu'on la nomma *la fée du travail*.

Victor Faujas s'était senti ému quand on lui avait raconté ce touchant épisode et le respect pour Rosette s'était joint à l'amour naissant.

— A ce soir, mademoiselle, dit Victor presque en tremblant. Embrassez Louise pour moi.

Louise, c'était Louise, l'enfant de la morte!

Ces mots « à ce soir » étonnèrent Rosette.

D'habitude, quand le charpentier avait fini sa journée, il rentrait chez lui, saluait la couturière, lui disait quelques paroles insignifiantes, mais ne s'arrêtait pas, si ce n'était pour remettre un jouet ou un gâteau à l'enfant. Jamais il n'avait franchi le seuil de la chambre de sa voisine.

Pourquoi lui disait-il donc presque timidement « A ce soir », comme s'il eût donné un rendez-vous?

— Bon courage, Monsieur Victor, répondit Rosette, et surtout prenez garde aux accidents, un malheur est si vite arrivé.

Elle pensait à son pauvre père.

Victor Faujas était déjà loin et la *Fée du travail*, appuyée sur la barre de la croisée, le regardait partir toute songeuse.

L'ouvrière se sentait attirée vers le jeune homme. Ces deux âmes s'étaient comprises.

Il y a des attractions mystérieuses.

II

LES FIANÇAILLES

Victor Faujas avait dit « à ce soir ! » En effet il était environ sept heures lorsqu'il vint frapper à la porte de Rosette. L'ouvrière était occupée à préparer son modeste souper; déjà Louise était attablée. C'était une enfant charmante, mais qui semblait

faiblement constituée. Ses yeux d'un bleu clair avaient des regards remplis de malice, ses traits étaient réguliers et fins, sabouche, un peu grande, dénotait la bonté. Une chevelure luxuriante se répandait en boucles blondes et soyeuses sur ses épaules blanches et potelées. Bien qu'âge de trois ans elle parlait à peine et avec de grandes difficultés, au grand désespoir de sa mère adoptive.

Rosette alla ouvrir. En apercevant le charpentier, elle devint rouge et embarrassée.

— Pardon, mademoiselle, dit Victor, non moins confus, et pour dissimuler ce qu'il éprouvait, il porta un bouquet de cerises à l'enfant.

— C'est du fruit nouveau, dit-il.

La petite l'accueillit avec des cris joyeux.

— Vous la gâtez, fit observer Rosette en avançant une chaise au visiteur. Celui-ci jeta un rapide coup d'œil autour de lui. Il n'y avait que le nécessaire; certes, l'aménagement n'était pas luxueux, mais tout était retenu avec tant d'ordre et de propreté que l'on reconnaissait tout de suite la ménagère économe et soigneuse. Les deux jeunes gens restèrent quelque temps sans parler. Chacun était gêné. Faujas se décida à rompre le silence.

— Si je me suis permis de venir, mademoiselle, c'est pour vous annoncer une bonne nouvelle.

Rosette leva sur lui son regard rempli de franchise et qui semblait demander :

— Quelle est cette bonne nouvelle?

— Je viens d'être augmenté, répondit-il à cette interrogation muette.

(La suite au prochain numéro.)

multiplié autant de fois qu'il pourra faire cette économie.

Le travail n'est donc évidemment que le moyen d'acquiescer un capital.

Mais, s'il en est ainsi, le capital est tout à la fois une cause et un effet du travail : cause, parce qu'il est donné en échange d'une certaine quantité de travail ; effet, parce qu'il en est le résultat. A titre de cause, le capital est un véritable instrument destiné à faciliter et à provoquer le commerce, la production, les transactions, en un mot, le travail sous toutes ses formes et sous toutes ses manifestations. C'est l'origine de l'intérêt de l'argent prêté ; c'est, à plus forte raison, ce qui donne droit au patron de prélever un bénéfice sur le travail de ses ouvriers.

En effet, chaque entreprise industrielle ou commerciale est créée en vue d'un gain à réaliser dans l'avenir, avec une incertitude plus ou moins grande sur le succès ou l'insuccès. De là, une différence naturelle entre la rémunération accordée au travail et au capital. L'ouvrier est payé suivant son travail réel : il donne un effort et en reçoit immédiatement le salaire. Il lui importe assez peu de savoir si le maître de la maison réalise des bénéfices.

Mais, pour le patron, la situation est tout autre : il avance de l'argent pour un résultat incertain, et souvent il ne sait, avant huit ou dix mois, si une affaire est bonne ou mauvaise. Son bénéfice comme son risque étant incertains, son gain doit donc être réglé en vue de cette incertitude. Mais, par une circonstance absolument heureuse pour l'ouvrier, le patron peut se ruiner sans le ruiner. L'ouvrier, tant que la maison est restée ouverte, a vécu sur le capital du patron. La maison tombée, il en trouvera une autre plus heureuse ou plus sage qui pourra l'employer.

Il n'en est pas de même dans l'état socialiste. L'ouvrier n'existe pas, il n'y a que des patrons. Mais que, pour une raison ou pour une autre, la ruine vienne, c'est pour 36 millions de Français une irrémédiable misère. Tout croule en un même instant ; ce n'est plus une crise, c'est un cataclysme. Que les socialistes veuillent y penser un moment, et ils comprendront que leur Etat industriel et commerçant est une monstrueuse et dangereuse chimère.

Ainsi donc, après avoir étudié le socialisme et constaté en droit son absurdité, en fait son danger et son impuissance, nous voilà revenus à notre point de départ. La misère reste comme avant le problème avec lequel doit compter l'humanité. Mais pourquoi ? Nous avons déjà répondu, en partie, à cette terrible question. Cependant nous pouvons entrer plus profondément au cœur même de cette difficulté. Une simple réflexion nous y conduira.

Dieu, avons-nous dit, a doué l'homme de liberté. Mais quelle était son intention en nous accordant cet effrayant privilège, qui nous donnait la puissance d'aller à lui et aussi de nous en écarter ? C'était, vous l'avez tous compris, parce que notre vie ne se terminait pas ici bas, mais n'était qu'un chemin pour aller à Dieu. Or, comment va-t-on à un être libre sinon par l'amour ? L'homme devait donc aimer Dieu et comme l'amour est entre tous les actes un acte de liberté, il fallait que l'homme fût libre.

Mais le danger était que l'homme s'attachât trop à lui-même et à la terre. Nous avons en effet au fond du cœur un penchant presque tout puissant qui a nom : l'Égoïsme. C'est une tendance à nous rechercher en toutes choses, à tout sacrifier à nos désirs, à nos passions, à notre petite personne. Là était le plus grand obstacle à l'amour que nous devions donner à notre Créateur. Or, comment faire passer l'égoïste de sa tendresse pour soi à ce sentiment désintéressé et supérieur qui fait chercher son bonheur dans le bonheur d'autrui, sinon par la douleur ? Aussi Dieu la laissa naître du libre jeu de l'activité humaine, et l'homme par une merveilleuse action de la Providence souffrit en se cherchant et en s'éloignant de ce qui était son but. Voici un jeune homme au sang vermeil et ardent, à l'intelligence prompt, à la volonté puissante ; il s'enivre de sa propre force et goûte dans sa plénitude l'âpre joie de se sentir vivre seul, libre ne devant qu'à son travail son pain de chaque jour. Mais dans quelques années cet homme aura un fils, une fille, que le chômage, la maladie viennent l'assaillir, et son cœur dans un seul élan d'amour ira jusqu'à Dieu. La douleur a ses racines au fond de l'âme humaine, ses rameaux s'étendent sur toute l'humanité, mais ses fleurs, trempées de nos larmes, sont la couronne de ceux que Dieu reçoit dans sa bienheureuse éternité.

Nous ne prétendons pas avoir donné la raison dernière de la douleur en ce monde, de l'inégalité des fortunes, de la misère, nous avons simplement soulevé le coin du voile et montré ce que nous croyons être la vérité. Nous étudierons ultérieurement ces questions sociales et avec votre bienveillant concours nous chercherons leur solution.

JOSEPH VÉRY.

Rentrée en Classe

Enfant, profite bien de cet âge rapide
Où l'humain horizon semble tout radieux,
Où l'esprit est ardent, où le cœur est joyeux,
Où de connaître tout, l'âme se sent avide.

Tire parti d'un temps qu'on voudrait ressaisir
Plus tard, quand des beaux jours l'écheveau se dévide ;
Ah ! quel regret alors de se trouver si vide
De ces trésors qu'il n'est plus temps de conquérir !

Travaille, enfant, travaille à cette douce tâche
D'embellir ton esprit et d'agrandir ton cœur,
C'est le but de la vie, et c'en est le bonheur ;
Vouloir s'en affranchir, serait un désir lâche !

Sous le regard de Dieu, va tout droit ton chemin
Tête haute, cœur haut, l'âme intrépide et fière,
Mettant dans sa bonté ta confiance entière :
Les labeurs d'aujourd'hui seront payés demain.

MARTIAL F.

La Franc-Maçonnerie

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie ?

Oh ! c'est quelque chose de bien inoffensif, de parfaitement innocent, à en croire les journaux maçonniques les plus sérieux, le *Siècle*, le *Temps*, le *XIX^e Siècle*, la *République Française*.

Ils le répétaient encore récemment à propos de l'Encyclopédie papale. La Franc-Maçonnerie, c'est une petite réunion de braves gens qui se tapotent dans les mains quand ils se rencontrent, se revêtent à certains jours de tabliers, de baudriers, pour causer de la pluie et du beau temps ; orient : *housé ! housé !* quand ils nagent dans la joie ; *gémissons ! gémissons !* quand ils fondent en larmes.

La Franc-Maçonnerie, disent-ils encore, c'est un simple moyen de rapprochement pacifique entre un certain nombre d'hommes. « Elle est comme un vaste cercle où les causeries, les allocutions, les cérémonies traditionnelles remplacent les cartes et le billard.

« Elle est surtout une institution de bienfaisance, contre laquelle il n'y a vraiment pas raison aujourd'hui de se mettre en campagne... »

Voilà sous quelles couleurs, modestes et rassurantes, des Francs-Maçons veulent bien nous dépeindre leur société.

Une réunion d'amis ; une institution de bienfaisance : telles sont les deux idées qui se dégagent des belles définitions qu'on nous en donne.

Voyons ce qu'il en faut penser.

Laissons les amis se réunir, se délasser des travaux sérieux dans les causeries, les allocutions et les cérémonies traditionnelles (les cérémonies ont tant de charme pour la dévotion de ces mystiques ;) laissons-les s'inviter fraternellement par une *planche tracée au noir* (vulgairement lettre écrite à l'encre), à ces *tenues de table* (vulgairement banquets) où les convives sont des *frères à talents*, des *frères terribles*, et des *frères servants*, où le repas s'appelle un *mastic*, où la serviette du vulgaire prend le nom de *voile* et de *drapeau*, les assiettes le nom de *tuiles*, les cuillers celui de *truilles*, les fourchettes celui de *pioches* ou de *tridents* ; où le couteau devient un *glaive*, la carafe une *barrique*, les bougies des *étoiles* ; laissons les amis banqueter, et bornons-nous à l'examen du second point : la Franc-Maçonnerie institution de bienfaisance.

C'est le point essentiel, le caractère dominant de la Société maçonnique, à en croire les journaux que nous citons tout à l'heure.

« Elle est surtout, nous dit le *Temps*, une institution de bienfaisance.

En effet c'est sous ce titre qu'elle se présente dans l'article 1^{er} de sa constitution.

Hé bien, nous pouvons l'affirmer, si tel est le but de la Maçonnerie, ou cette bienfaisance-là est d'une espèce à part, échappant par sa nature à toute constatation, ou bien il faut avouer que jamais but au monde n'a été si complètement, si misérablement manqué.

La bienfaisance maçonnique, cela « fait rire », cela « fait pitié. »

Ce n'est pas nous, ce sont les Francs-Maçons eux-mêmes qui le déclarent.

Bien entendu ce n'est pas dans leurs feuilles publiques qu'ils le disent.

Nous empruntons les détails suivants à une intéressante brochure de M. J. Denais sur la matière : Depuis 1840, il y a près du Grand-Orient de Paris une maison de secours pour les adeptes.

Depuis 1840 seulement, une seule maison.

Or, le F.^o. Accary père, membre du chapitre de la *Persévérante amitié*, disait naguère au Grand-Orient de France, près duquel il était délégué :

« La Franc-Maçonnerie, d'après l'article 1^{er} de sa constitution, a pour objet la bienfaisance. Cependant, à l'exception de notre maison de secours (dont les ressources sont si exigües que je m'étonne qu'elles soient mentionnées dans une fête solsticiale), je ne vois RIEN qui atteste la manière dont la franc-maçonnerie exerce la bienfaisance. »

C'est après des aveux ainsi formulés et maintes fois répétés que, honteuse d'elle-même, il y a quelques années à peine, la maçonnerie, « surtout institution de bienfaisance », fit appel à tous les frères pour fonder un orphelinat.

A ce moment, et depuis bien longtemps, la charité catholique avait fondé de nombreux orphelinats, à Paris presque dans chaque arrondissement, en France, un peu partout.

On battit la caisse. On donna des représentations à bénéfice, des fêtes brillantes.

Les journaux firent un appel chaleureux à la bienfaisance maçonnique.

Je trouve ainsi dans le *Mot d'ordre*, du F.^o. Edmond Lepelletier, grand-prêtre de la « foilaïque » (numéro du 19 novembre 1879), l'avis suivant :

ORPHELINAT MAÇONNIQUE UNIVERSEL.

« L'orphelinat maçonnique universel, cette utile institution maçonnique, récemment fondée par des hommes courageux et dévoués qui voulaient ENFIN doter la maçonnerie française, sans distinction de rites de ce qu'elle n'avait pas — c'est-à-dire un orphelinat réellement maçonnique et absolument laïque, — est en excellente voie d'organisation. Avant peu, l'œuvre fonctionnera. Pour hâter le fonctionnement de cette œuvre si importante, si impatiemment attendue par tous les francs-maçons, qui voyaient avec peine les orphelins de la maçonnerie élevés par une institution imbuë de l'esprit clérical, appel est fait à tous les dévouements, à toutes les sympathies.

« Un grand concert sera donné dimanche prochain, 23 novembre, au profit de l'orphelinat maçonnique universel. Nous publierons les détails et le programme de cette belle fête philanthropique, que nous recommandons vivement dès à présent à nos lecteurs et amis. »

Ne semble-t-il pas que les milliers de maîtres francs-maçons, les centaines de mille d'adeptes d'une institution qui a, au dire du *Temps*, « surtout la bienfaisance » pour objet, eussent dû fonder, comme par enchantement, cet orphelinat universel, et le faire promptement vivre et prospérer, comme cela se voit tous les jours, et depuis des siècles, pour les institutions catholiques ?

Eh bien ! pas du tout.

Et c'est au *Monde maçonnique* de ces derniers temps que nous allons emprunter des aveux édifiants sur ce qu'on ose nous présenter comme l'esprit même de la secte, sur cette « philanthropie maçonnique » dont le journal autorisé est forcé de dire ceci :

« Toutes les fois que nous voulons entrer dans le domaine de la création d'établissements de bienfaisance et de secours, NOUS ÉCHOUONS PITOYABLEMENT.

« L'orphelinat général maçonnique nous en fournit une preuve de plus. — Si nos adversaires les cléricaux pouvaient mesurer l'inanité de nos efforts dans la voie de la bienfaisance pratique, ils trouveraient un beau thème à nous couvrir de ridicule.

« En comparant la situation du seul établissement créé par nous, comptant à l'heure qu'il est vingt-deux années d'existence, à la foule d'institutions au moyen desquelles l'Église distribue à un peuple de clients des secours de toute nature, nos ennemis pourraient véritablement NOUS PRENDRE EN Pitié.

« Nous faisons de vœux pour que le rapport de la sous-commission des finances, dont le F.^o. Leveu (conseiller municipal de Paris) est président, ne leur tombe pas sous les yeux... — Il importe à l'honneur de la libre-pensée que la franc-maçonnerie ne fasse pas rive d'elle. »

Voilà la vérité.

La maçonnerie, sachant que c'est l'hypocrisie qui la fait tolérer, se donne comme une institution de bienfaisance.

Veut-elle par un acte public donner des preuves de cette bienfaisance dont elle se targue ? Elle « échoue pitoyablement », elle s'avoue vaincue radicalement ; elle en vient à reconnaître que, si l'on savait tout, on la « prendrait en pitié, et l'on rirait d'elle ».

Mais il faut bien un mot pour attirer et prendre les simples.

Il faut bien un appât, au bout de tout hameçon. On crie : Philanthropie ! Fraternité ! et les naïfs accourent, et les naïfs sont pris.

Il s'agit de bienfaisance dans les loges, qu'on nous permette la comparaison, comme il s'agit de laideur dans les souricières.

Le rôle qu'on lui fait jouer est le même.

Nous le démontrons amplement.

Bornons-nous, pour aujourd'hui, à répéter en terminant, ces belles paroles de Mgr Dupanloup, adressées à tous les honnêtes gens séduits par les sociétés secrètes :

« Eh bien ! dirai-je à ces francs-maçons non encore désabusés, si c'est la philanthropie qui vous attire, qu'avez-vous besoin d'être maçons ?

« *Soyez chrétiens !*

« Est-ce que toute bienfaisance n'est pas dans le christianisme ? N'est-ce pas lui qui a donné au monde la charité. La charité, vertu plus féconde, qui apporte à l'homme des lumières et des dévouements que la simple philanthropie n'égalait jamais. »

« Oui, la charité porte la philanthropie à des sommets où, d'elle-même, celle-ci ne serait jamais montée, et d'où elle lui découvre des horizons nouveaux et sans limites ; en un mot, la charité appuie le pauvre cœur humain sur le cœur de Dieu, et sans écarter aucun des motifs purement humains d'aimer les hommes, elle donne à l'amour de l'homme pour l'homme l'idéal pur, fécond, infini, de l'amour même de Dieu pour l'humanité. »

NEMO.

(A Suivre.)

Les Écoles Catholiques

Tout le monde sait que nous sommes à l'époque de la rentrée. Nos écoles se rouvrent toutes cette année et promettent des succès non moins grands que ceux de l'année précédente, c'est-à-dire des victoires complètes sur les fameuses écoles laïques.

Tout nous le fait espérer, tout excepté, il faut bien le dire : l'argent. Ce n'est pas qu'il fasse déjà défaut, mais il en faut toujours beaucoup, et plus nous en aurons plus le succès sera sûr.

Nos lecteurs se souviennent sans doute de ces refus que nous leur signalions l'année passée. Les frères et des sœurs avaient été obligés de refuser des élèves faute d'argent ! En grâce,

que ces faits ne se représentent plus cette année pour nous. J'ose le dire, c'est un cas de conscience et tous ceux qui, pouvant donner quelque argent à cette œuvre, ne l'ont pas fait par négligence, sont responsables de la mauvaise éducation de ces enfants refusés, peut-être de leur impiété future.

C'est pourquoi nous ouvrons encore nos colonnes à ces inscriptions importantes, nécessaires, indispensables, en priant tous nos abonnés et lecteurs de faire absolument tout ce qui dépend d'eux pour cette grande œuvre.

EVIDENCE.

Un Revenant

Avoir fondé le Crédit Lyonnais, la Foncière et tant d'autres compagnies de finance ; y avoir cueilli ces millions après lesquels courent en vain de crédules actionnaires ; pouvoir semer l'or à pleines mains et s'acquiescer des votes comme un gentleman anglais ; en vérité, tout cela n'est rien tant qu'on n'a pas mis la main sur un portefeuille. Oh ! devenir ministre ! ministre des finances ! ne fût-ce que pour un trimestre !

On le disait las, dégoûté de la politique, décidé à se retirer sous sa tente dorée. Et voilà que tout à coup il remonte sur la scène, à Châtillon hier, à Trévoux aujourd'hui ; voici qu'il prend la peine d'exposer aux simples le pourquoi et le comment de notre ruine. Rien, cependant, n'est désespéré ; qu'au lieu du bijoutier en faux le portefeuille tombe aux mains d'un vrai, d'un grand financier, et la fortune de la France se relève aussi facilement que celle du Crédit Lyonnais.

Tirard serait-il malade, l'opportunisme en baisse, la conjonction des centres appelée enfin à triompher ! Peut être pas demain mais aux élections prochaines, qui peut savoir ? Il est bon de se montrer, d'arranger son personnage, même de dire son mot sur la question religieuse ; vous savez ? Elle n'existe pas ; c'est une question creuse, pourquoi pas oiseuse ? Qu'est-ce, en effet, que la religion au regard de la finance ? Laissons donc les francs-maçons la démolir tout à leur aise.

Quant à la monarchie, elle est aussi impossible qu'inutile. Il suffirait que le suffrage universel fit surgir des hommes capables.

C'est le difficile. Le peuple ayant une prédilection marquée pour les charlatans, la République sera toujours une foire propice à leur industrie. La capacité véritable ne va pas sans une certaine dignité qui lui défend de monter sur les tréteaux : elle n'a pas toujours des millions pour séduire le suffrage !

OZON.

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du Journal.

AU
Sablier
GRANDE MAISON DE DEUIL
17, rue de la République
en face de la Banque de France
et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour
LYON

Guérison radicale des **HERNIES**
hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON
et C^o, 28, rue Comfort, au 2^{me}.
Tous les jours de 1 h. à 4 h.
Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

LAINES
A tricoter & au crochet
Pour œuvre de charité, le 1/2 kil. 4 f.
Gris mélangé. 5 »
Mérinos et Saxe, écrus. 5 »
— toutes nuances. 6 »
Cachemire blanc et noir. 6 »
Anglaise irrétrécissable, écrue. 6 »
— couleurs. 7 »
Persan blanc, noir, couleur. 5 »
Mohair — — — — — 7 »
Pélerines et Fichus, Robes et Manteaux d'enfants
A. ROYANÉ, rue de la Préfecture, 1

Se trouve dans nos Bureaux
HISTOIRE D'HENRI V
Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN
1 vol. in-8, de VIII-316 pages, prix. 5 fr.
Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » PIR IX.

FER BRAVAIS
Anémie. Pâles couleurs. Appauvrissement du sang
Dépôt dans la plupart des Pharmacies

